

<p>Mairie de CHAILLEY</p> <p>Y O N N E</p> 			<p>DELIBERATION 0057/ 2025</p> <p>Séance du 29/09/2025</p>	<p>Objet : Bois et forêts</p> <p>Convention Vente et Exploitation Groupée</p>
MEMBRES CONSEIL			<p>Etaient présent : Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Mrs, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoints, Mrs Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mmes Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Ismérie BRUNAT</p> <p>Absente excusée : Hervé CYGANKO pouvoir à S. Boquant ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,, Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault</p> <p>Absente : Mme Viviane ROUSSEL</p> <p>Secrétaire de séance : M. Claude MARGUENAT</p>	
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
15	10	10 + 2		
DATE DE CONVOCATION				
<p>23 /09/2025</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification - 9 OCT. 2025</p>				

Exposé :

Monsieur Hubert JOSSIER explique que les représentants de l'ONF sont venus le rencontrer pour aborder la convention VEG concernant la mise à disposition de bois façonnés bord de route au profit de l'ONF.

Il s'agit de bois d'œuvre Chêne et Hêtres qui doivent être exploités, sur le bois issu de l'ouverture de chemins et de bois de chauffage., issus de la parcelle 23 représentant un total de 874 m3 pour un prix de vente estimé de 75 365 € HT – net Commune 45 818 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité :

Décision :

Autorisent le Maire ou Monsieur Hubert JOSSIER, Président de la Commission des Bois, à signer la convention de vente et d'exploitation groupée et à en poursuivre l'exécution.

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont

Signé tous les membres présents

Le Maire

Philippe GUINET BAUDIN

